



**Tourcoing**  
La Créative



**Dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Tourcoing et ENEDIS**

**Il est lancé un**

## **Appel à candidatures Graff pour l'embellissement d'un transformateur**

### **A. CADRE DE L'APPEL**

Dans le cadre du partenariat qui unit la Ville de Tourcoing et ENEDIS, les partenaires souhaitent s'associer sur une démarche originale de valorisation du patrimoine, notamment électrique de la ville. Il s'agit plus particulièrement de contribuer à une meilleure intégration paysagère de transformateurs par une mise en valeur ou détournement de ces objets urbains.

Le vecteur culturel est privilégié pour cet objectif ainsi qu'une attention particulière à l'association des habitants des quartiers concernés en lien avec des opérations d'insertion ou de médiation sociale.

Il est donc attendu une proposition artistique de mise en valeur décorative d'un transformateur, mise en œuvre par un ou plusieurs artistes, afin d'améliorer la qualité esthétique et la perception de l'espace public.

#### *Profil recherché*

**L'appel à projets est ouvert aux artistes plasticiens issus du mouvement Street Art et dont la pratique artistique correspond au champ du graffiti.**

**Le projet revêt un caractère fort en direction des publics, l'artiste (ou le collectif d'artistes) devra donc faire preuve d'une pratique d'ateliers et d'une sensibilisation à la transmission de sa pratique.**

**Sont éligibles à cet appel à projets les personnes morales ainsi que les personnes physiques qui remplissent les conditions statutaires relatives à la réglementation de leur profession et pouvant justifier d'une inscription légale (N° SIRET, Maison des Artistes...).**

## **B. À PROPOS DU PRESENT APPEL A CANDIDATURES**

### Actions de sensibilisation

Un travail de médiation spécifique avec les habitants est attendu autour de cette création : des temps de rencontre et d'ateliers devront permettre au public de découvrir l'univers artistique de l'artiste et de s'approprier les techniques du graffiti.

Les ateliers seront menés en amont de la réalisation de la création afin de permettre à l'artiste d'inclure dans sa proposition des éléments patrimoniaux/historiques/fédérateurs du quartier qui auront été relevés à travers ces temps de médiation.

C'est donc sur la base de cet enrichissement iconographique que l'artiste devra fournir deux intentions artistiques (visuels) qui seront présentées à la Commission d'Urbanisme et à l'Architecte des bâtiments de France pour avis.

Ainsi, plusieurs temps de rencontres sont attendus de la part de l'artiste retenu :

- Un temps d'information et de rencontre autour de l'univers artistique de l'artiste sera organisé avec des habitants. Possibilité de participation à des bureaux de quartier pour présentation de l'artiste et du projet.
- Mobilisation d'un public scolaire (du 1er degré au lycée) pour des ateliers dans les établissements permettant de s'initier à la pratique du graffiti puis de définir collectivement les éléments fédérateurs de la création.
- Une participation à la réalisation par un groupe de jeunes adolescents (mobilisés via le centre social Boilly) pendant la production du graff.

Ces modalités seront affinées en fonction des propositions du candidat et des conditions de mobilisation des partenaires.

Le service Développement Culturel par le biais de son Unité des Publics sera chargé de mobiliser les publics. L'artiste et le service travailleront donc conjointement dans la mise en œuvre de cette partie du projet.

### Lieu de création et conditions

Transformateur du quartier du Virolois à l'angle de la rue de Guisnes et de la rue Renaix.



La création devra intégrer l'objet dans son environnement.

La création devra respecter les prescriptions techniques d'ENEDIS pour permettre la cohabitation avec les ouvrages de distribution publique d'électricité dans le respect des règles de sécurité électrique.

#### Calendrier prévisionnel

Le temps de création participative et de production du graffiti se tiendra pendant un mois du 19 novembre au 22 décembre.

Il comprendra au maximum 10 demies journées d'ateliers (temps scolaire et hors scolaires, week-end possible) et une semaine de présence pour réalisation de la fresque.

La présence de l'artiste est sollicitée pour le vernissage (date à fixer en 2018 ou 2019).

#### Conditions financières et juridiques

**L'appel à projets est doté d'une enveloppe financière fixée à 5000 € T.T.C.**

Ce budget inclut tous les frais afférents et les éléments nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement du projet : animation des ateliers et achat du matériel dédié, le travail de conception de l'œuvre et sa réalisation, fourniture du matériel, voire les travaux de préparation murale jugés nécessaires par l'artiste (apprêtage du mur...) ainsi que les frais de déplacements pour l'ensemble du projet.

En application d'un contrat qui sera signé entre la Ville et le porteur de projet, le paiement de cette prestation sera effectué sur présentation d'une facture et après « service fait ». Des modalités d'acompte préalable pourront être envisagées.

#### **C. FAIRE ACTE DE CANDIDATURE**

Il suffit d'adresser, par envoi **électronique uniquement, sous format PDF, un dossier comprenant obligatoirement :**

1) **une lettre de motivation** faisant état d'une bonne compréhension et d'une acceptation du cahier des charges et donc de l'esprit, des attendus et des conditions de la création. Cette lettre peut également évoquer les éventuelles pistes que propose d'emprunter le (la) candidat(e) en vue de la mobilisation des habitants et scolaires et de la réalisation.

2) **un curriculum vitae** ;

3) **un dossier artistique** présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique de l'artiste;

4) **une notice technique** énumérant les matériaux employés et leur condition d'utilisation, en conformité avec la réglementation de sécurité de la voie publique (matériaux durables, résistants et faciles à entretenir).

5) **un dossier administratif** comprenant :

Le justificatif d'affiliation au Registre du commerce, des métiers ou de la Maison des Artistes.

Une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant l'activité de création dans l'espace public

6) **un budget prévisionnel**

à l'adresse suivante : [grafftourcoing2018@gmail.com](mailto:grafftourcoing2018@gmail.com)

**Ceci pour le 12 novembre 2018,**

**Délai de rigueur.**

Les différentes candidatures reçues sont examinées par un comité de sélection réunissant des représentants de la ville et ENEDIS.

Contact:

**Direction du Rayonnement Culturel**  
**Ville de Tourcoing**  
**Maison Folie Hospice d'Havré**  
**100 rue de Tournai**  
**59200 Tourcoing**  
**Tél : 03.59.63.43.52**